



Le 20 octobre 2011

Voici la dernière consigne* de soutien d'étiage 2011 du Lot domanial envoyées à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à parti de lundi prochain 8h, et jusqu'au terme de la durée de réalimentation possible (31 octobre), sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez quelques informations synthétiques sur les débits du Lot domanial, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage, dans les fichiers ci-joint.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://cartodebits.valleedulot.com>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://www.valleedulot.com>

** Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m³/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité). Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.*

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

Constats et commentaires :

L'étiage perdure dans cette fin octobre : Tous les DOE du bassin sont franchis exceptés Malzieu-ville sur la Truyère (48), la Rance à Maurs (15), la Lémance réalimentée (47) et le Lot réalimenté, soit 13 DOE franchis sur les 19 du bassin du Lot. Le débit de crise est toujours franchi pour 7 d'entre eux.

Quelques modestes pluies se sont produites sur le bassin, hier 19 octobre, sans impact important.

Aucune pluie significative n'est attendue prochainement sur le bassin (prévision seulement pour mercredi prochain).

Pour information le débit naturel reconstitué* du Lot à l'aval d'Entraygues était de 8,5 m³/s pour hier, ce qui révèle une fin octobre très sèche par rapport aux autres années.



Depuis le 14 octobre, EDF a recommencé à turbiner au-delà de la consigne de l'Entente Lot depuis les ouvrages de la Truyère (cf. abaissement des températures sur la France). Excepté le 16 octobre, les débits instantanés sont bien supérieurs au débit plancher demandé par l'Entente.

La consigne de l'Entente, étant donné les stocks et les éléments précédents, descend donc d'un cran pour tenir jusqu'à la fin de la durée maximale de la convention de soutien d'étiage (31 octobre). Il s'agit donc de la dernière consigne de soutien d'étiage de la campagne 2011. Ce qui ne veut pas dire que l'étiage 2011 est terminé pour autant.

Il aura été déstocké cette année à peine moins des 33 millions de mètres cubes qui plafonnent la convention dans cette campagne 2011, alors que la 2e quinzaine de juillet a été relativement pluvieuse.

Ce bulletin de suivi hebdomadaire perdurera tant que l'étiage 2011 ne sera pas terminé sur le bassin du Lot.

A noter qu'un incident lors sur Marcenac a entraîné une variation brusque entre 73 et 5 m³/s (le DOE est de 9 m³/s). La SHEM a fait son possible pour limiter au maximum la gêne occasionnée durant cette période d'étiage.

Cours d'eau inférieurs au débit de crise (DCR) : (7)

- Lot à Mende (48)
- Bramont à St-Bauzile (48)
- Lot à Balsiège (48)
- Colagne à Monastier (48)
- Truyère à Serverette (48)
- Vert à Labastide-du-Vert (46)
- Lède à Casseneuil (47)

Cours d'eau inférieurs au débit d'objectif d'étiage (DOE) : (13 : 6 + 7 sous le DCR)

- Boralde-de-St-Chély à Castelnau-de-Mandailles (12)
- Dourdou à Conques (12)
- Riou mort à Viviez (12) [Bien que >DOE seulement le 19/10]
- Célé à Figeac (46)
- Célé à Orniac (46)
- Thèze à Boussac (46)

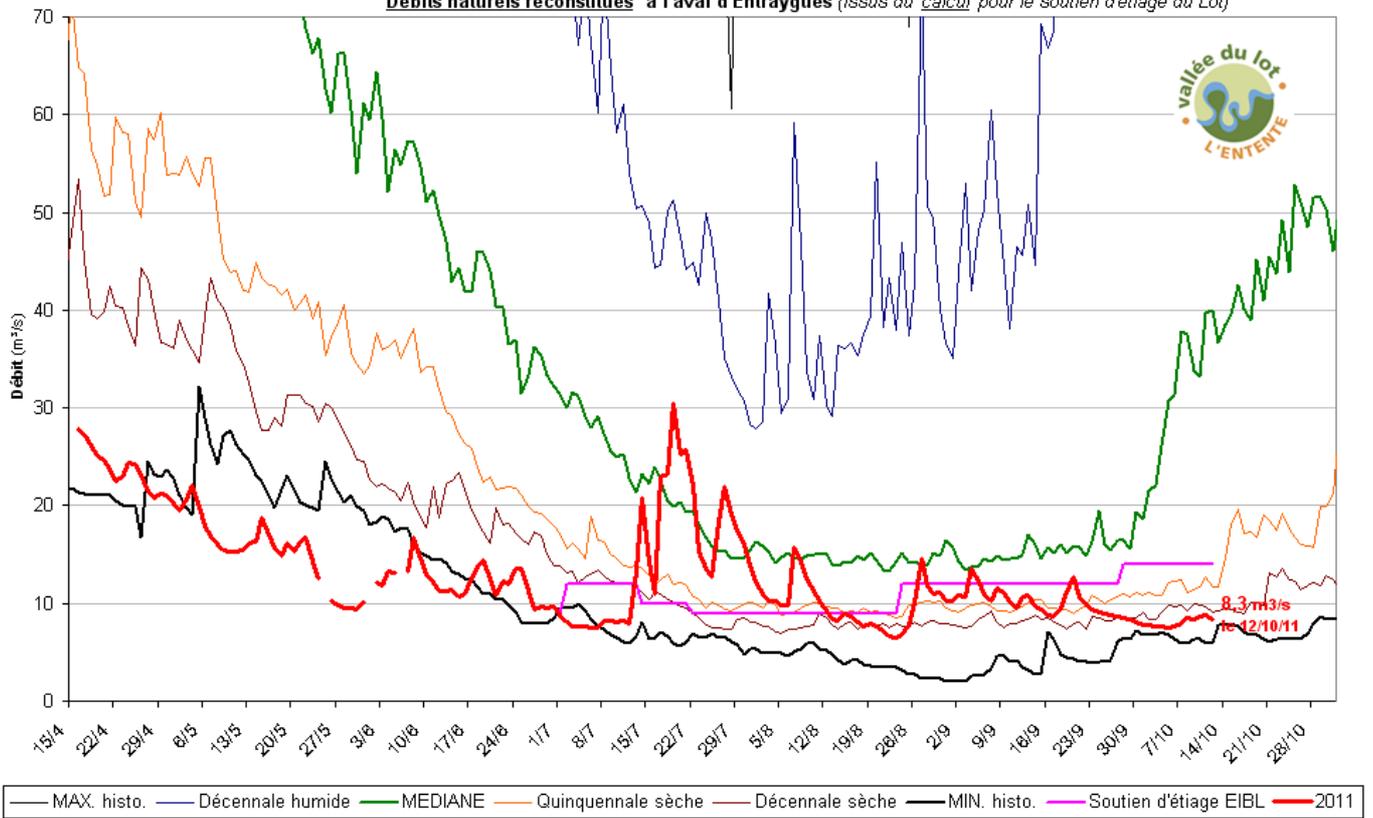
* Le *débit naturel reconstitué* est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- DOE : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- DCR : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



Débits naturels reconstitués* à l'aval d'Entraygues (issus du calcul pour le soutien d'étiage du Lot)





Bulletin d'information de l'Entente Lot du 20/10/11 :



Débits moyens journaliers et consignes de soutien d'étiage du Lot :

	Date du jour							Débit nouvelle consigne							Fin soutien 2011				
	13-oct	14-oct	15-oct	16-oct	17-oct	18-oct	19-oct	20/10	21/10	22/10	23/10	24/10	25/10	26/10	27/10	28/10	29/10	30/10	31/10
Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0												
Entraygues-aval (12)	20,3	23,6	21,3	15,7	22,1	23,2	23,6												
Cahors-Lacombe (46)	15,6	21,5	22,4	21,6	23,1	22,9	24,2												
Alguillon (47)	15,7	12,9	20,2	23,6	16,9	23,9	24,1												

Source : DREAL Mid-Pyrénées

Cotes des retenues :

A titre informatif, étant donné la fin de la période touristique

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 30 derniers jours (en m)
Castelnaud	20-oct	409,99	-0,51	-0,11	-0,54
Grand val	20-oct	724,59	-1,41	+0,04	-0,29
Sarrans	20-oct	618,64	-1,36	-1,76	-2,69
Mauray	20-oct	570,94	-12,56	-0,32	-6,80

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)
207, rue Saint-Géry 46000 Cahors
www.valleedulot.com



20/10/2011

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2011

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES (aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° **18**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 24 OCTOBRE 2011, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **MARDI 1er NOVEMBRE** 8 h :
date de fin du soutien d'étiage 2011.

(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Christophe ORTH
Chargé du soutien des étiages
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.E. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt
- U.P. Centre

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 85 51 11 90
Fax 05 55 38 78 38

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT 12
- MISE / DDT 46
- MISE / DDT 47
- CONSEIL GENERAL 12
- CONSEIL GENERAL 46
- CONSEIL GENERAL 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE